

tenue sous la présidence de Madame CORNELOUP, assisté(e)
de Monsieur HUCHOT et Madame Couégnat, Conseillers
En présence de Monsieur GOURSAUD, Rapporteur public
Madame CHOUART, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2204659	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT
Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté n° PC 034 301 22 70064 en date du 29 août 2022 par lequel le maire de la commune de Sète a délivré un permis de construire à la Société Publique Locale Bassin de Thau en vue de la réalisation d'un parc de stationnement sur un terrain sis Place Aristide Briand		
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
	ASSOCIATION BANCS PUBLICS	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	)Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour
	Monsieur x	)Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour
	Monsieur x	)Monsieur x
	Monsieur x	Monsieur x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Monsieur x
	Monsieur x	Monsieur x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame x	Madame x
	Madame x	Madame x
Intervenant	Madame x	Madame x
	Madame x	Madame x
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Monsieur x
	Mme x	Madame x
	Madame x	Madame x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur et Madame x	Monsieur et Madame x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Madame x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)

	Nom des parties	Représentants des parties
Intervenant	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Monsieur x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Madame x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Monsieur x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Monsieur x
Défendeur	COMMUNE DE SETE	SCP SVA
	SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE BASSIN DE THAU	Maître BROC Jean-Pierre
	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
	PREFECTURE REGION OCCITANIE ET DU DEPARTEMENT DE HAUTE-GARONNE	

09 heures 00

02)	DOSSIER N° 2300318	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté n° PC 034 301 22 70064 M01 en date du 5 janvier 2023 par lequel le maire de la commune de Sète a délivré un permis de construire modificatif à la SPL Bassin de Thau en vue de la construction d'un parc de stationnement sur un terrain sis Place Aristide Briand

Nom des parties

Demandeur ASSOCIATION BANCS PUBLICS

Défendeur COMMUNE DE SETE

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE BASSIN DE THAU

PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT

PREFECTURE REGION OCCITANIE ET DU DEPARTEMENT DE
HAUTE-GARONNE

Représentants des parties

Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)

SCP SVA

Maître BROC Jean-Pierre

09 heures 00

03)	DOSSIER N° 2204673	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT
Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté n° DP 0343012270236 en date du 29 août 2022 par lequel le maire de la commune de Sète ne s'est pas opposé à la déclaration préalable déposée par la commune de Sète en vue de la déplantation des arbres existants et plantation de nouveaux sujets, réaménagement de la place sur un terrain sis Place Aristide Briand.		
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
	ASSOCIATION BANCS PUBLICS	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Monsieur x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Monsieur x
	Monsieur x	Monsieur x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame x	Madame x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
Défendeur	COMMUNE DE SETE	SCP SVA
	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
04)	DOSSIER N° 2206749	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT

Titre de l'affaire annulation de l'arrêté N°DDTM34-2022-12- 13486 du 21 décembre 2022 portant autorisation de déplantation de 57 arbres sur l'esplanade Aristide Briand à Sète.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION BANCS PUBLICS	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
	COMMUNE DE SETE	SCP SVA

09 heures 00

05)	DOSSIER N° 2204672	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT
Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté n° PC 0343012270082 en date du 29 août 2022 par lequel le maire de la commune de Sète a délivré un permis de construire valant permis de démolir à la commune de Sète en vue de la dépose et réfection - repose à l'identique du kiosque J. Franke implanté sur la place Aristide Briand et démolition de l'ouvrage sur un terrain sis Place Aristide Briand.		
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
	ASSOCIATION BANCS PUBLICS	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	)Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour
	Monsieur x	)Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour
	Monsieur x	)Monsieur x
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Monsieur x
	Monsieur x	Monsieur x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame x	Madame x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
Défendeur	COMMUNE DE SETE	SCP SVA
	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
Intervenant	LA SPL BT	Maître BROC Jean-Pierre

09 heures 00

06)	DOSSIER N° 2206120	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT
Titre de l'affaire Annulation des arrêtés n° DP 034 301 22 70266 et DP 034 301 21 70443 en date des 28 octobre et 23 mars 2022 par lesquels le préfet de l'Hérault et le maire de la commune de Sète ne se sont pas opposés aux déclarations préalables déposées par la société ENEDIS en vue de l'installation d'un poste de distribution électrique sur un terrain sis rue du Général de Gaulle, et de l'installation dde deux postes de distribution électrique sur un terrain sis rue du 11 novembre 1918		
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
	ASSOCIATION BANCS PUBLICS	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Monsieur et Madame x	Monsieur et Madame x
	Madame x	Madame x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)

Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Madame x
	Madame x	
	Monsieur et Madame x	Madame x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur et Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Monsieur et Madame x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Monsieur et Madame x	Madame x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Madame x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Monsieur x
	Monsieur x	Madame x
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
		Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Monsieur x
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Monsieur x
	Monsieur x	Monsieur x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Madame x
	Monsieur x	Monsieur x
	Monsieur x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Madame x	Maître FERNANDEZ Stéphane (Cour)
	Monsieur x	Monsieur x
Défendeur	COMMUNE DE SETE	SCP SVA
	PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	
	SOCIETE ENEDIS	pdg

Arrêté le 03/06/2025
Le président du tribunal